



BULLETIN D'ADHESION 2012

Questionnaire pour mise (ou remise) à jour de notre fichier

Appel à tous les Anciens des Maquis du Grésivaudan et à leurs Descendants : Le travail de mémoire engagé depuis de nombreuses années par notre Association doit perdurer et nous avons besoin du soutien de tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Le montant de l'adhésion est minime, mais le devoir que nous avons à accomplir est grand.

Par avance, je vous remercie de votre soutien.

Le Président,
Bernard Perrin

NOM : _____ Née (nom de jeune fille) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ à _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature : _____

Catégorie « MAQUIS ».

Pour être membre MAQUIS, il faut avoir appartenu à une des unités du Grésivaudan avant le 6 juin 1944 et être agréé par le Conseil d'Administration.

Pour cette catégorie, nous vous remercions d'indiquer :

. le nom de votre unité : _____ et la date d'engagement : _____

Catégorie « VOLONTAIRE ».

Pour être membre VOLONTAIRE, il faut s'être engagé dans une des unités du Grésivaudan après le 6 juin 1944 et être agréé par le Conseil d'Administration.

Pour cette catégorie, nous vous remercions d'indiquer :

. le nom de votre unité : _____ et la date d'engagement : _____

Catégorie « AMI ».

Pour être membre AMI, il faut avoir été Résistant, appartenir à une Association d'anciens Résistants et être agréé par le Conseil d'Administration.

Pour cette catégorie, nous vous remercions d'indiquer :

. le nom de votre unité : _____ et le nom de votre association : _____

Catégorie « FAMILLE ».

Pour être membre FAMILLE, il faut avoir un lien familial avec un membre de la catégorie MAQUIS ou VOLONTAIRE (époux, frère, enfant, neveu, ...) ou avec un Résistant ayant appartenu à une des unités du Grésivaudan et être agréé par le Conseil d'Administration.

Pour cette catégorie, nous vous remercions d'indiquer :

. le nom du Résistant : _____ et votre degré de parenté : _____

MONTANT de l'ADHESION 2012 (minimum 10 €) : _____ €

Règlement : Espèces Chèque à l'ordre de l'ANAMG

A retourner dument rempli à : **Bernard PERRIN – Président de l'ANAMG - 22, résidence Préverger - 38570 LA PIERRE**

CADRE RESERVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AGREMENT : OUI NON

Motif du refus : _____

Date : ____ / ____ / ____

Pour tout renseignement contacter un membre du Bureau (voir journal semestriel *Le Maquisard du Grésivaudan*).